

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
*Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)*  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

REGION DE SIKASSO  
Cercle de Sikasso  
Commune rurale de Dogoni

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DOGONI

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*Avril 2006*

## **SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES**

<b>ANICT</b>	<b>:</b>	<b>Agence Nationale d'Investissement des Collectivités territoriales</b>
<b>APE</b>	<b>:</b>	<b>Association de Parents d'Elèves</b>
<b>ASACO</b>	<b>:</b>	<b>Association de Santé Communautaire</b>
<b>AV</b>	<b>:</b>	<b>Association villageoise</b>
<b>BNDA</b>	<b>:</b>	<b>Banque Nationale pour le Développement Agricole</b>
<b>CCC</b>	<b>:</b>	<b>Centre de Conseil Communal</b>
<b>CMDT</b>	<b>:</b>	<b>Compagnie Malienne pour le développement des textiles</b>
<b>CPC</b>	<b>:</b>	<b>Coopérative de Production de Coton</b>
<b>CRD/K</b>	<b>:</b>	<b>Commune Rurale de Dogoni et Kabarasso</b>
<b>CSCOM</b>	<b>:</b>	<b>Centre de Santé Communautaire</b>
<b>DRHE</b>	<b>:</b>	<b>Direction régionale de l'Hydraulique et le l'Elevage</b>
<b>DRPSIAP</b>	<b>:</b>	<b>Direction Régionale de la Planification, de la Statistique Et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire Et de la Population</b>
<b>FAO</b>	<b>:</b>	<b>Organisation des nations Unies pour l'Alimentation te l'Agriculture</b>
<b>IFAC</b>	<b>:</b>	<b>Institutions – Formation &amp; Accompagnement</b>
<b>OP</b>	<b>:</b>	<b>Organisation paysanne</b>
<b>PDESC</b>	<b>:</b>	<b>Plan de développement Economique, social et Culturel</b>
<b>PM</b>	<b>:</b>	<b>pour mémoire</b>
<b>PSA</b>	<b>:</b>	<b>Plan de sécurité alimentaire</b>
<b>RACE</b>	<b>:</b>	<b>recensement administratifs à caractère Electoral</b>
<b>SCPC</b>	<b>:</b>	<b>Société des Coopératives de producteurs de coton</b>
<b>ZPA</b>	<b>:</b>	<b>Zone de production agricole</b>

## **I/ INTRODUCTION :**

La sécurité alimentaire constitue de nos jours l'une des préoccupations majeures du gouvernement de notre pays. Ainsi, le présent Plan de sécurité alimentaire (PSA) qui s'inscrit en droite ligne de la politique gouvernementale du Mali, entre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune.

Actuellement, force est de reconnaître que la croissance démographique exerce une forte pression sur l'environnement. La commune de Dogoni qui n'échappe pas à ce phénomène voit l'équilibre de son écosystème menacé. Par là, nous assistons au fait qu'aujourd'hui presque toutes les superficies cultivables sont déjà exploitées.

Ce plan qui s'étend sur une période de cinq (5) ans (2006 – 2010) vise à entreprendre des actions concrètes pour la satisfaction des besoins alimentaires. Il contribue ainsi à assurer la disponibilité de la nourriture en quantité et en qualité pour tous et pendant tout le temps. Elaboré avec l'appui du centre de conseil communal (CCC) de Sikasso, il est le résultat de longues et larges concertations entre les autorités communales, les populations, les présidents et secrétaires des coopératives de producteurs de coton (CPC), les organisations de la société civile et les services techniques.

## **II/ MONOGRAPHIE SOMMAIRE DE LA COMMUNE**

**2.1. Historique de la commune :** La commune est issue de l'ex-arrondissement de Dogoni qui fut éclaté en plusieurs communes. Elle est située au nord-ouest à 136 km de Sikasso (chef-lieu de cercle) via Kouaro – Barrage sur la RN. Chef lieu de Dogoni, le village de Dogoni, le village de Dogoni se situe au cœur de territoire communal. Ce nom « Dogoni » vient de « BARA digui » qui signifie « lieu de refuge ». Le village a été fondé durant les guerres inter-tribales. Cet endroit servait d'abris et de lieu de refuge des habitants de la contrée en tant de guerres. Finalement, la population s'est installée à proximité de ce lieu salvifique. Le village fut nommé « lieu de cache » d'où le nom en bambaras.

### **2.2 Situation géographique :**

#### **2.2.1 Création et limites de la commune :**

A l'instar des autres rurales, la commune de Dogoni a été créée par la loi N° 96-059 du 4 novembre 1996 portant création des communes en République du Mali. Elle est située dans le cercle de Sikasso, également chef lieu de région.

#### **Elle est limitée :**

- A l'est par la commune de Kouoro ;
- A l'ouest par la commune de Kignan ;
- Au Nord par la commune de Bougouni ;
- Au Sud par la commune de Kourouma.

#### **2.2.2. Milieu physique :**

- Le relief : Il est constitué de chaînes de collines occupant un tiers ( 1/3) du territoire communal. Ces chaînes se localisent entre les villages de la commune rendant ainsi difficile la liaison de certains villages.
- Le Climat : chaud et humide, il est caractérisé par deux (2) saisons : la saison sèche plus longue (8 à 9 mois) et la saison des pluies (3 à 4 mois). Le type soudanien, la zone de Bougouni, à l'instar des autres communes du cercle de Sikasso, enregistré

une pluviométrie annuelle de 800 à 900 mm d'eau. La zone était entièrement mieux arrosée, ce qui faisait d'elle grenier du cercle de Sikasso dans le temps.

- La végétation ou flore assez abondante et de type soudano sahélien, elle est caractérisée par des espèces tel que le karité, le néré, le kailcedrat, le Baobab dont une partie est à voie de disparition.
- Faune : elle est relativement pauvre. On y rencontre des rongeurs, des oiseaux, quelques biches et des reptiles.
- Hydrographie : La commune est arrosée par quatre (4) rivières attisant en saison sèche dont deux (2) au sud le « Koni » et « Zérélaco » affluent du Banifing traversant la commune en son centre du sud nord. Il existe aussi le « Zié Dougourou » et la « Falada ». ces rivières sont utilisées pour abréger les animaux en saison sèche bien qu'elle tarisse avant le mois d'avril. La population pratique le petit jardin sur les littoraux des marigots en saison sèche et la culture de riz pluvial en l'hivernage. La Banifing s'érige en mur frontalier au nord est de la commune et celle de la commune de Konseguela, il est le seul lieu de pêche actuellement.

**2.2.3. Démographie :** La commune de Dogoni compte 12.530 habitants (source CSCOM 2005) dont 7.267 soit 58% de femmes contre 5.263 soit 42% d'hommes. La commune compte 14 villages dont : Dogoni, Wakaro, Nagnan, Niatama, Klélani, N'Goloko, N'Djibougou, M'Pèla, Nénébougou, N'Golokoni, Diomaténé, >N'Golognébougou, kamonobougou, Diabougoula et 2 hameaux (Oourofura et sanzana)

La population est composée essentiellement de Sénoufo, Bambara à côté desquels vivent quelques minianka et peuhl.

Les langues parlées dans la communes sont le Sénoufo à Wakoro, M'Pèla, Diomaténé, ourofura, N'Golougébougou, Nagnan, Kamonobougou N'goloko, Nénébougou, N'Golokoni, N'Djibougou, Niatama, Klélani et le bambara à dogoni, Diabougou, Sanzana.

**Tableau de répartition de la population par localité en 200 et 2005 :**

Localités	Population 2000	Population 2005
Dogoni	2 301	2 846
Wakaro	1 700	1 848
Nagnan	1 362	1 529
Niatama	397	394
Klélani	365	463
N'Goloko	523	762
N'Djibougou	608	761
M'Pèla	919	1 215
Nénébougou	623	713
N'Golokoni	231	263
Diomaténé	244	284
N'Golognébougou	534	743
kamonobougou	368	256
Diabougoula	396	454
<b>Total</b>	<b>10 571</b>	<b>12 530</b>

**Source :** CSCOM Dogoni

### **2.3. Situation administrative :**

**Le conseil communal** : La commune de Dogoni est administrée par un conseil communal de 17 membres élus lors des élections municipales du 30 mai 2004. le Maire et se trois (3) adjoints élus au scrutin secret par le conseil communal constituent le bureau communal. A ce nombre s'ajoutent deux agents communaux recrutés. Il s'agit d'un secrétaire général et d'un régisseur de recettes.

Tous les quatorze (14) villages de la commune sont représentés au moins par un élu au sein du conseil communal.

La seule communion de travail fonctionnelle est celle du suivi et du contrôle économique et financier.

Le conseil communal s'appuie sur l'administration communale dans le cadre de la gestion communale assurée par le secrétaire général et le régisseur. Cette administration s'améliore au fur et à mesure grâce à des sessions de formation jusque là assurées par le Centre de Conseil communal (CCC) de sikasso avec lequel la commune a signé une convention d'appui.

A la tête de chaque village se trouve un chef de village administratif choisi sur la base de la confiance des populations du villages et proposé par le conseil de village via le Maire au préfet qui le nomme après avis du sous – préfet.

Le chef de village est le représentant de l'administration dans le village. A ce titre, il est chargé des relations entre l'administration et les villageois (administrés). Ses premiers collaborateurs sont les conseillers.

**2.4. Religions pratiques** : La religion dominante dans la commune est l'islam, à laquelle s'ajoutent l'animisme et le christianisme qui s'installe progressivement. Les pratiquants de ces différentes religions vivent en parfaite harmonie.

## **III/ SITUATION DE REFERENCE**

**3.1. Activités socio-économiques** : Dans la commune de dogoni, il existe beaucoup d'organisations socioprofessionnelles parmi lesquelles on peut noter :

- ❖ Associations des jeunes : il existe dans tous les villages une association de jeunes qui regroupe tous les jeunes de 18 à 40 ans. Elles participent à des travaux champêtres. Elles peuvent constituer une main d'œuvre non qualifiée pour se investissements tels que les travaux de construction d'écoles, de centre de santé, d'entretien des pistes et d'organisation des activités artistiques, culturelles et les fêtes annuelles.
- ❖ Association des femmes : elles existent dans tous les villages de la commune. Elles participent dans la mesure de leur possibilité de la vie communale à travers les réalisations d'investissements locaux.
- ❖ Associations des chasseurs : Au niveau de tous les villages, elles interviennent dans la surveillance du terroir.
- ❖ Association des parents d'élèves (APE) : Au niveau de chaque village, il existe une APE dont les activités sont coordonnées par une structure centrale qui s'occupe des affaires scolaires au niveau communal.
- ❖ Association de santé communautaire (ASACO) : elle est composée d'un représentant par village sur l'étendue de la commune. L'ASACO a mandaté le Comité de gestion de cinq

(5) personnes pour gérer le Centre de santé communautaire (CSCOM). Ce comité est actuellement peut fonctionnel et demande à être redynamisé.

- ❖ **Coopératives de producteurs de coton (CPC) :** Elles sont miss en place par l'appui des bureaux d'études conformément à la loi n° 01-076 du 18 juillet 2001. remplaçant les Associations Villageoises (AV), elles jouent un rôle aussi important dans la commune en ce sens qu'elles servent d'intermédiaires entre les paysans et les institutions financières (BNDA, Kafo Jiginew) ou d'autres partenaires. Elles remplissent d'autres fonctions telles que le programme de la campagne agricole, la distribution l'approvisionnement des membres en intrants, la gestion des crédits, etc.

Ces organisations ont un besoin de restructuration afin de face au besoin du développement de la commune dans la commune, on peut noter les organisations ci-après.

- **LES PRINCIPAUX PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT :**

- **L'Etat :** Au niveau de l'éducation et de la santé, il intervient pour la réalisation des infrastructures telles que l'école et la Centre de santé revitalisé de Dogoni. En outre, il appuie régulièrement la commune par l'octroi de subventions financières appréciables pour le fonctionnement de la commune.
- **La CMDT :** Les populations de la commune organisées en CPC entretiennent des rapports de partenaire avec la Compagnie Malienne de développement Institutionnelles.
- **Le CCC :** les autorités communales collaborent sur la base d'une convention d'appui avec la Centre de Conseil communal dont l'opérateur est le bureau d'études « Institution & Formation-Accompagnement (IFAC) – SARL ». Le présent plan de développement se situé dans ce cadre. En outre, la commune bénéficie à travers cette structure de beaucoup de formations en finances, gestion et administration communales.
- **L'ANICT :** Depuis le démarrage de cette Agence, la commune de Dogoni bénéficie de son financier. C'est ainsi qu'elle a reçu des financements de certains projets ou investissements tels que la construction de logements de administratifs, la construction et l'équipement de trois (3) salles de classe, etc.

- **LES SERVICES EXISTANTS DANS LA COMMUNE :**

- **L'ADMINISTRATION PUBLIQUE :** elles est assurée par le Sous/préfet de Dogoni assisté par un Garde. Le Sous/Préfet assure la sécurité des personnes et de leurs biens. Il gère les cas litigieux qui relèvent de son domaine territorial et de ses compétences. Il appuie le bureau communal dans le recouvrement des impôts et taxes en orientant les actions vers la mobilisation des ressources et le civisme. En somme, il assure le rôle d'assistance – conseil à l'administration communale.
- **L'EDUCATION :** Il existe à Dogoni deux (2) écoles fondamentales (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles). Son objectif est d'assurer une éducation de proximité, de qualité et un bon encadrement intellectuel des enfants de la commune. Chaque cycle est géré par un Directeur et ses adjoints.
- **LE SERVICE DE CONTROLE ET DE LA REGLEMENTATION :** Il assure le contrôle régulier des éleveurs et bétail en prodiguant des conseils de bonne gestion du bétail et de l'espace des pâturages. Des concert avec les

mandataires d'élevage, il assure les vaccinations et contrôle la qualité de la viande de bétail sur le marché.

- **LE CENTRE DE SANTE** : Son rôle est de promouvoir une bonne couverture sanitaire à la population. Il est une structure de proximité qui gère les cas d'urgence sur place ou les évacue vers le Centre de Référence de Sikasso.
- **LA CMDT** : Elle est représentée par un chef de zone de production Agricole (ZPA). Son rôle est l'encadrement des exploitants (CPC et autres OP) à travers les formations sur les techniques culturales propriétés, la sélection des semences, l'octroi des crédits, intrants et équipements, le traitement des champs de coton et cultures vivrières. Il assure l'appui/conseil en interface entre les CPC et la CMDT.

Les principales activités économiques pratiquées dans la commune demeurent essentiellement l'agriculture et l'élevage auxquelles s'ajoute des activités secondaires comme l'aviculture, le maraîchage, la cueillette, le petit commerce et l'artisanat.

**3.1.1. AGRICULTURE** : Elle est l'activité dominante des populations de la commune. Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho le fonio, le haricot, le maïs qui constituent la base de l'alimentation de la population.

La principale culture de rente demeure de coton. Pour sa culture, les paysans reçoivent un encadrement technique de la part de la CMDT.

La cueillette des noix de karité et de néré est essentiellement pratiquée par les femmes.

Le tableau ci-après donne une vue synoptique d'évolution des superficies des productions et des rendements des principales spéculations des trois (3) dernières campagnes.

**a) SITUATION AGRICOLE DE LA COMMUNE DES 3 DERNIERES CAMPAGNES :**

Cultures	Campagne 2003-2004			Campagne 2004-2005			Campagne 2005-2006		
	Sup. (ha)	Produit. (tonne)	Rendet (kg/ha)	Sup. (ha)	Produ. (tonne)	Rendet (kg/ha)	Sup. (ha)	Produit. (tonne)	Rendet (kg/ha)
<b>Coton</b>	2.242	3.706,060	1.653	2.663	2739,440	1.129	2.826	2.823,080	999
<b>Mil</b>	1.601	1.338,436	836	3.727	3.324,484	892	1.559	1.253,346	804
<b>Sorgho</b>	2.203	2.430,000	1.101	2.325	2.188,000	941	2.315	2.007,105	867
<b>Maïs</b>	1.246	2.642,766	2.121	1.000	2.049,000	2.049	1.097	2.231,000	2.121
<b>Total céréales</b>	<b>5.050</b>	<b>6.411,202</b>	-	<b>7.052</b>	<b>7.561,484</b>	-	<b>4.971</b>	<b>5.581,541</b>	-

**SOURCE** : Chef ZPA/CMDT

**Commentaire** : L'agriculture, première activité économique des populations de la commune, repose essentiellement sur les céréales (mil, sorgho et maïs) avec une production totale de 5.581,541 tonnes pour la campagne 2005-2006. la principale culture de rente est le coton qui aussi occupe, presque suivant les chiffres donnés par le tableau, les plus grandes superficies exploitées par rapport à chacune des variétés céréalières, soit 2.823,080 tonnes pendant la campagne 2005-2006.

A la lecture de ce tableau, il apparaît selon les prévisions une légère baisse de production entre les campagnes 2003-2004 et 2005 et une chute remarquable de production pendant la campagne 2005-2006 soit une différence négative de 1.979,943 tonnes. Cette baisse peut s'expliquer par, entre

autres, la mauvaise pluviométrie qu'ont connu les campagnes et à un besoin de renforcement des capacités en terme d'encadrement technique.

À la lumière de cette analyse, il ressort que la commune doit s'organiser pour faire face à cette situation en envisageant des activités en terme de solutions à la sécurité alimentaire. En d'autres terme, il s'agit de prévenir les risques d'insuffisance alimentaire dans la commune. Mais auparavant, il y a lieu de se demander si les productions céréalières enregistrées et prévues sont suffisantes pour couvrir les besoins alimentaires, de la population de la commune pendant une période de 12 mois ?

Le tableau sur la quantité de céréales nécessaires à la population pendant une année donnée nous édifiera sur la question.

## b) SITUATION AGRICOLE PAR VILLAGE

### Situation de la production agricole pour la campagne 2003-2004

villages	Maïs			Mil			Sorgho			Product° totale en tonnes
	Sup. (ha)	Produit. (tonne)	Rendet kg/ha	Sup. (ha)	Produ. (tonne)	Rendet kg/ha	Sup. (ha)	Produit. (tonne)	Rendet kg/ha	
Dogoni	216	494,000	2.258	186	166,000	893	325	358,000	1.101	1018
Wakaro	115	260,000	2.258	216	193,000	893	297	327,000	1.101	780
Nagnan	106	239,000	2.258	265	237,000	893	342	376,000	1.101	852
Niatama	27	61,000	2.258	85	76,000	893	95	104,000	1.101	241
Klélani	59	133,000	2.258	108	96,000	893	161	177,000	1.101	406
N'Goloko	106	246,000	2.258	133	119,000	893	294	324,000	1.101	689
N'Djibougou	114	257,000	2.258	67	60,000	893	114	125,000	1.101	442
M'Pèla	78	176,000	2.258	169	151,000	893	232	255,000	1.101	582
Nénébougou	56	126,000	2.258	92	82,000	893	98	108,000	1.101	316
N'Golokoni	17	38,000	2.258	24	21,000	893	28	31,000	1.101	90
Diomaténé	29	65,000	2.258	37	33,000	893	54	59,000	1.101	157
N'Golognébougou	57	129,000	2.258	33	29,000	893	71	78,000	1.101	236
kamonobougou	19	43,000	2.258	23	21,000	893	46	51,000	1.101	115
Diabougoula	54	122,000	2.258	38	34,000	893	46	51,000	1.101	207
<b>Total</b>	<b>1678</b>	<b>2389</b>	<b>2.258</b>	<b>2285</b>	<b>1318</b>	<b>893</b>	<b>3442</b>	<b>2424</b>	<b>1.101</b>	<b>6.131</b>

**NB : Total céréales : 6.131 tonnes**

### Situation de la production agricole pour la campagne 2004-2005

villages	Maïs			Mil			Sorgho			Product° totale en tonnes
	Sup. (ha)	Produit. (tonne)	Rendet kg/ha	Sup. (ha)	Produ. (tonne)	Rendet kg/ha	Sup. (ha)	Produit. (tonne)	Rendet kg/ha	
Dogoni	230	488,000	2.121	196	157,000	804	343	397,000	867	942
Wakaro	121	257,000	2.121	228	183,000	804	313	371,000	867	711
Nagnan	112	238,000	2.121	279	224,000	804	360	312,000	867	774
Niatama	28	59,000	2.121	90	723,000	804	100	87,000	867	869
Klélani	63	134,000	2.121	114	92,000	804	170	147,000	867	373
N'Goloko	115	244,000	2.121	141	113,000	804	310	269,000	867	626
N'Djibougou	120	255,000	2.121	71	57,000	804	120	104,000	867	416
M'Pèla	83	176,000	2.121	178	143,000	804	245	212,000	867	531
Nénébougou	59	125,000	2.121	97	78,000	804	104	90,000	867	293
N'Golokoni	18	38,000	2.121	26	21,000	804	30	26,000	867	85
Diomaténé	31	66,000	2.121	39	31,000	804	57	49,000	867	146
N'Golognébougou	60	127,000	2.121	35	28,000	804	75	65,000	867	220

kamonobougou	21	44,000	2.121	25	20,000	804	49	42,000	867	106
Diabougoula	57	121,000	2.121	40	32,000	804	49	42,000	867	195
<b>Total</b>	<b>1118</b>	<b>2372</b>	<b>2.121</b>	<b>1559</b>	<b>1902</b>	<b>-</b>	<b>2325</b>	<b>2424</b>	<b>-</b>	<b>6.287</b>

***NB : Total céréales : 6.287 tonnes***

**C) Besoins en céréales des populations pour l'autosuffisance alimentaire :**

Selon la norme FAO, la quantité de céréales nécessaire par personne et par an est de 287,9kg.

Alors que l'après le rapport sur les travaux de l'atelier de formation en élaboration et suivi des programmes de sécurité alimentaire tenu les 11 et 12 juillet 2005, la norme nationale est de normes peuvent sensiblement changées d'une région à une autre. C'est ainsi que dans la région de Sikasso, la quantité est de 283 kg par personnes et par an. D'où, le tableau récapitulatif des besoins en céréales donne la situation suivante :

Villages	Nombre d'habitants	Quantités de céréales nécessaires par individu et par an en kg	Quantité totale pour assurer l'autosuffisance alimentaire par village
Dogoni	2.846	283	805.418
Wakaro	1846	283	522.984
Nagnan	1.529	283	432.707
Niatama	394	283	111.502
Klélani	463	283	131.029
N'Goloko	762	283	215.646
N'Djibougou	761	283	215.363
M'Pèla	1.215	283	343.845
Nénébougou	413	283	201.779
N'Golokoni	263	283	74.429
Diomaténé	284	283	80.372
N'Golognébougou	743	283	210.269
kamonobougou	256	283	72.448
Diabougoula	454	283	128.482
<b>Total</b>	<b>12.530</b>	<b>283</b>	<b>3.546.273 kg soit 3.546,273 tonnes</b>

**Commentaires :** selon les résultats obtenus, les besoins alimentaires de la commune pour l'année 2005 sont estimés à 3.546,273 tonnes contre une production prévisionnelle de 6.287 tonnes (selon la situation de la production agricole pour la campagne 2005 – 2006 de source Chef ZPA/CMDT) au bénéfice d'une population totale de 12.530 habitants (source CSCOM 2005). Cela veut dire que les productions céréalières 2005-2006 sont supérieures de 2.740,727 tonnes aux besoins céréaliers. Ce qui implique que la situation des productions céréalières est excédentaire de 2.740,727 tonnes. Au niveau de chaque village, il se dégagé alors un excédent au point où on peut dire que la commune de Dogoni ne souffre pas d'une insuffisance d'aliment. Il ne serait pas exagéré de dire que la commune de Dogoni constitue aujourd'hui un grenier pour le sud du moment où elle ravitaille chaque année les autres localités du pays en céréales.

Cependant, elle pourrait être menacée par certains risques comme les calamités (sécheresse) naturelles, l'invasion par les prédateurs, ou même les systèmes d'exploitation.

Pour ce faire, la nécessité de développer des stratégies, moyens et actions pour garantir cette sécurité alimentaire s'impose en prévision des risques ci-dessus évoqués qui menacent fréquemment le pays.

N'oublions pas que ces besoins en céréales doivent être fait en fonction de l'accroissement annuel de la population.

**Tableau indicatif de la marge excédentaire en production céréalière par village pour la campagne 2005-2006 :**

Villages	Quantités produites en tonnes	Besoins alimentaires en tonnes	Marge bénéficiaire
Dogoni	942	805,418	136,582
Wakaro	711	522,984	188,016
Nagnan	774	432,707	341,293
Niatama	869	111,502	757,498
Klélani	373	131,029	241,971
N'Goloko	626	215,646	410,354
N'Djibougou	416	215,363	200,637
M'Pèla	531	343,845	187,155
Nénébougou	293	201,779	91,221
N'Golokoni	85	74,429	10,571
Diomaténé	146	80,372	65,628
N'Golognébougou	220	210,269	9,731
kamonobougou	106	72,448	33,552
Diabougoula	195	128,482	66,518
<b>Total</b>	<b>6.287</b>	<b>3.546,273</b>	<b>2.740,727</b>

**Tableau récapitulatif de la typologie des exploitations agricoles (3 dernières campagnes)**

Campagnes	Nbre exploitations total	Type motorisé		Type A		Type B		Type C		Type D	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<b>2003-2004</b>	<b>708</b>	0	0	259	36,6	346	48,9	69	9,7	34	4,8
<b>2004-2005</b>	<b>706</b>	0	0	271	38,4	351	49,7	81	11,5	3	0,4
<b>2005-2006</b>	<b>758</b>	0	0	281	37,1	398	52,5	74	9,8	5	0,6

**COMMENTAIRE :** Au regard des chiffres, nous constatons des variations des chiffres à l'intérieur des types. Ces variations sont dues aux éclatements des exploitations et à la vente des bœufs de labour pour rembourser les crédits Kafo.

Tableau récapitulatif du niveau d'équipement des exploitations (3 dernières campagnes) :

Matériel / Campagne	Bœufs de labour	tracteurs	charrues	Multi-culteurs	Herses	Semoirs	Charrettes	Appareil traitement Insec/Herb	
2002 - 2003	2.684	0	971	806	0	713	599	792	211
2003 - 2004	2.825	0	1.022	848	0	751	630	834	222

2004 – 2005	2.974	0	1.076	893	0	791	663	878	234
2005 - 2006	3.166	0	1.128	929	0	776	703	931	324

**COMMENTAIRE** : Nous constatons une évolution progressive du niveau d'équipement des exploitations. Cette évolution est pratiquement due à l'accroissement des exploitations cotonnières et des superficies. Nulle part dans la commune, il n'a été signalé la présence de tracteur et de herse. Ce manque de tracteur et de herse est dû en grande partie à un faible revenu des exploitations.

### 3.1.2. Elevage :

Secondaire activité, il est pratiqué par la majeure partie de la campagne. Il porte sur les bovins, ovins et caprins, asins et un équin. Il y a une clinique vétérinaire privée à Dogoni et trois (3) parcs de vaccination respectivement à N'Djibougou, N'Goloko et Nagnan. Ces parcs ne répondent pas aux normes exigées. Le problème majeur reste l'absence de pistes pastorales délimités et l'insuffisance des parcs de vaccination convenables.

**Tableau n°5 Cheptel et sa composition :**

Désignations	2003 - 2004	2004 – 2005	2005 - 2006	Villages	Parcs de Vaccination
<b>Bovins</b>	9.648	10.130	10.637	14	<b>2</b>
<b>14014vins/Caprins</b>	4	4	4	2	
<b>Anes</b>	754	792	832	14	
<b>Chevaux</b>	13.556	14.234	14.946	14	
<b>Total</b>	<b>23.962</b>	<b>25.160</b>	<b>26.419</b>	-	<b>2</b>

**Source** : ZPA/ CMDT Dogoni.

**COMMENTAIRE** : Il n'existe que 2 parcs de vaccination dans toute la commune (N'Djibougou et Niatama).celui implique un faible taux de couverture vaccinale du cheptel entraînant ainsi des maladies fréquentes chez les animaux. La volaille reste indéterminée.

- La pêche : Compte tenu de la baisse précoce des niveau d'eau, elle est moins pratiquée sur le fleuve Banifing.
- L'artisanat : Il est pratiqué par les populations biens que ne bénéficiant d'un encadrement adéquat. A travers toute la commune, se trouvent des menuisiers, des tailleurs, des puisatiers, des cordonniers, des cordiers, des fabricants de balafon, des forgerons, des potiers, des tisserands, des sculpteurs, etc.
- Le petit commerce : Il est aussi pratiqué surtout par les femmes à travers toute la commune.
- Quant à la cueillette, elle est une activité des femmes et concerne surtout le karité et le néré.

**3.1.3. SANTE** : La commune dispose d'un Centre de Santé Revitalisé hérité de l'ex-arrondissement de Dogoni et d'une maternité rurale à M'Pèla. Le personnel se compose du chef de poste médical, de l'Agent PEV, d'un gérant dépôt DCI et deux matrones (Dogoni) et une matrone (M'Pèla).

Le problème majeur de la commune en matière sanitaire est la faible taux de consultations prénatales et post – natales d'une part ; et d'autre part, le faible taux d'accouchement assisté des femmes. Pour palier ce problème, la commune envisage la construction d'une maternités rurale à Nagnan et mettre à la disposition du centre des moyens de visites régulières par village.

### **3.1.4. HYDRAULIQUE VILLAGEOISE :**

Par rapport à la situation des infrastructures hydrauliques (points d'eau), la commune de Dogoni connaît de nos jours un problème crucial d'hydraulique dans les villages tels que N'Golognèbougou, Klélani, Diomaténé et Nénébougou. Malgré le nombre important de forages dans la presque totalité des villages, Dogoni est le seul village où la situation est relativement satisfaisante avec un château d'eau équipé de bornes fontaines et 4 pompes manuelles. Les forages, à cause de leur utilisation intense, sont fréquemment en panne.

Les problèmes relatifs à l'eau potable, à aux activités agropastorales et à l'aménagement d'ouvrages rizicoles viennent en tête des priorités de la commune. Il n'y a qu'un puits moderne à grand diamètre dans la commune, c'est celui de Nénébougou dont les travaux sont présentement en cours.

#### **SITUATION DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DE LA COMMUNE (2003) :**

<b>Types</b>	<b>Nbre</b>	<b>Etat</b>	<b>Localisation</b>	<b>Observations</b>
<b>Forages</b>	<b>25</b>	<b>19 bons</b>	<b>Diabougou : 1 Diomaténé : 1 Dogoni : 4 Klélani : 2 M'Pèla : 2 N'Djibougou : 1 Nagnan : 3 Nérébougou : 2 N'Golokoni : 1 N'Goloko : 2 Niatama : 2 Wakoro : 2 N'Golognèbougou : 2</b>	<b>Dogoni : 2 mauvais état  M'Pèla : 1 mauvais état</b>
<b>Adduction d'Eau sommaire (AES)</b>	<b>1</b>	<b>Bon état</b>	<b>Dogoni</b>	<b>*5 bornes fontaines *Projet d'extension aux écoles et centre de santé *Problème de robinet</b>
<b>Puits</b>	<b>1</b>		<b>Nénébougou</b>	<b>En cours de creusement 2002 financé par le village</b>

**COMMENTAIRES :** Dans tous les villages où existent ces potentialités, il y a un comité de gestion de point d'eau mais non fonctionnel. Pour des problèmes d'organisation, ces comités sont souvent inefficaces. Le comité de gestion fonctionnel est celui du château d'eau de Dogoni, ici l'eau est vendue par baril à 50 FCFA. Cet argent sert de fonds d'entretien de l'équipement et éventuellement l'extension des bornes fontaines à tout le village. D'eau n'est pas vendue dans les villages, cependant, les comités de gestion prennent des contributions par famille d'utilisateur pour la préparation des pompes en pannes. Les salubrités autour des points d'eau sont assurées par l'association des jeunes de chaque village. Il n'y a qu'un réparateur dans la commune qui est très limité en matière de dépannage de forages. Il a été formé par le CAMPHIL.

Le rapport population/forage montre bien qu'il y a insuffisance de point d'eau. Pour un village comme N'Golognèbougou distant de 6 km de Dogoni, avec une population de 534 habitants,

disposent de 2 forages équipés dont une pompe en panne. La répartition serait : 534 divisé par 2 soit 267 personnes par forage contre la norme qui demande 100 personnes par forage. Le nombre de forages en bon état fat 20, ce rapport avec l'effectif total de la population donne une moyenne de  $10.571 : 20 = 529$  personnes par forage.

Cette analyse, ne prenant pas d'ailleurs en compte l'analyse sur le bétail, montre que le problème d'eau potable est la priorité des actions de la commune.

### **3.2. ANALYSE DE LA SITUATION :**

**A° Potentialités de la collectivité :** La commune de Dogoni dispose de ressources humaines importantes et très activé es pouvant assurer son développement. La tranche d'âges de 18 à 56 ans est la tranche dont le nombre est très élevé (plus de 4 500 habitants). Cette tranche mène beaucoup d'activités génératrices de revenus à travers l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

Domaine	Potentialités	Localités
Agriculture	Culture industrielle (coton)	Commune
	Culture vivrière (mil / sorgho, maïs)	
	Culture maraîchère	
	Existence de bas-fonds exploitations (plus de 50 ha) pour la culture maîtrise du riz	Commune
	Existence de plaines	Nagnan et Klélani
GRN	Il existe les baobabs, le néré, le karité, le tamarinier, le caïlcédrat, le fromager.	Commune
	Bovins – Sacrés	Tous les villages
Elevage	Bovins – Ovins caprins asins volailles	
Artisanat	On y rencontre des menuisiers, des tailleurs, des puisatiers, des cordonniers, des cordiers, des fabricants de balafon, des forgerons, des potiers, des tisserands, des sculpteurs, etc.	Commune
Tourisme	Il existe près de six (6) sites touristiques de grande importance culturelle	Dogoni, Ouorofoura, M'Pèla
Cueillettes	Karité – Néré	Commune
Carrières	Gravier – Goudron	
Equipements marchands (commerce)	3 foires hebdomadaires	Dogoni, Nagnan et N'Djibougou
	7 boutiques, 1 boucherie traditionnelle, 2 gargotes, 45 moulins.	Tous les villages

Il faut signaler que ces potentialités sont menacées par des aléas climatiques limitant ainsi les opportunités de la commune et sa résistance aux déférentes contraintes ci-dessous identifiées qui rendent toutes difficiles l'atteinte de l'objectif « assurer la sécurité alimentaire dans la commune ».

#### **b) Identification des problèmes et contraintes majeurs des collectivités :**

Domaines	Problèmes/Contraintes	Localités
Agriculture et Insécurité alimentaire	-Pauvreté des sols	Tous les villages
	-La non mise en valeur des plaines ou parcelles exploitables	

	-Insuffisance d'équipements agricoles -Faible organisation des producteurs -Erosion hydrique -Retard dans l'approvisionnement en intrants	<b>Commune</b>
	-Insécurité alimentaire	<b>Commune</b>
<b>Elevage</b>	-Insuffisance de points d'eau pour les animaux	<b>Tous les villages</b>
	-Manque de pâturages	<b>Tous les villages</b>
	-Manque de parc de vaccination	<b>Dogoni</b>
	-Fréquence des épizooties	<b>Tous les villages</b>
	-Absence de pistes pastorales délimitées	<b>Commune</b>
<b>Hydraulique</b>	-Insuffisance de points d'eau	<b>Commune</b>
	-Accès difficile à l'eau potable	<b>Tous les villages</b>
<b>Environnement</b>	-Coupe abusive de bois	<b>Tous les villages</b>
	-Exploitation anarchique des ressources naturelles Nagnan	<b>Tous les villages</b>

**c) Analyse des problèmes et formulation des objectifs pour assurer la sécurité alimentaire dans la commune :**

<b>Domaines</b>	<b>Problèmes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Solutions ou activités envisageables</b>
<b>Agriculture</b>	Non aménagement des plaines et des bas- fonds	Augmenter les superficies cultivables	Aménagement de 100 ha de plaines avec des retenus d'eau
	Baisse de la production céréalière	Améliorer la production céréalière	Sensibilisation des paysans pour l'établissement d'un équilibre entre les cultures de rente et de céréales
	Pauvreté des sols	Améliorer la fertilité des sols	-Production de la fumure organique -application des techniques anti-érosives
	Insuffisance d'équipements des paysans	Améliorer l'équipement des producteurs	Equiper de 5 producteurs en tracteurs
	Difficultés d'approvisionnement en intrants	Améliorer les systèmes d'approvisionnement en intrants	Mise en place d'un dispositif de garantie financière (niveau national)
	Manque de banques de céréales	Faciliter le stockage des excédents de céréales	Création de 11 banques de céréales

<b>Alimentation</b>	Non diversification des aliments	Assurer l'équilibre alimentaire	Former et sensibiliser à la diversification des aliments
<b>Elevage</b>	Insuffisance de parcs de vaccination	Promouvoir la santé des animaux	Construction parcs de vaccination
	Insuffisance de points d'eau pour les animaux	Faciliter l'abreuvement des animaux	Réalisation des points d'eau pour les animaux
<b>Renforcement des capacités</b>	Faible niveau socio-économique des femmes	Renforcer les capacités des femmes	-Organisation des associations de femmes -Sensibilisation des femmes sur la gestion des céréales -Création d'un centre de formation pour les femmes

#### **IV. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN :**

La loi n° 93-008 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales modifiées par la loi N° 96-056 du 16 octobre stipule dans son article 3 que : « les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des local ».

Ainsi, conformément à l'article 4 du code des collectivités territoriales qui stipule que : « le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune », le conseil communal de Dogoni a décidé de se doter d'un plan de sécurité alimentaire (PSA) pour faire face aux nombreux défis auxquels la commune est confrontée en matière de sécurité alimentaire. Ces défis sont entre autres :

- Le non aménagement des plaines et des bas – fonds ;
- La baisse de la production céréalière ;
- L'insuffisance d'eau potable ;
- La pauvreté des sols ;
- La non diversification des aliments ;
- L'insuffisance d'équipements des paysans ;
- Les difficultés d'approvisionnement en intrants ;
- La coupe abusive de bois ;
- L'absence de pistes pastorales délimités.

#### **V GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN :**

Le présent plan de sécurité alimentaire vise à :

- Satisfaire les besoins alimentaires des populations de la commune,
- Assurer l'approvisionnement des populations en céréales en périodes de soudure,
- Organiser la vente et l'achat des céréales dans la commune.

#### **VI. OBJECTIFS DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE :**

En vue de satisfaire les besoins évalués en céréales, la commune de Dogoni s'est fixée des objectifs.

**6.1. Objectif global :** Assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune de Dogoni.

**6.2. Objectifs spécifiques :**

- Augmenter la production agropastorale,
- Augmenter les revenus monétaires des femmes de la commune par le renforcement de leurs capacités de production,
- Assurer la disponibilité alimentaire (en quantité et en qualité) à tout moment de l'année au niveau de la commune,
- Renforcer l'entraide communautaire,
- Prévenir les périodes de soudure.

**VII. OSTRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN :**

Pour atteindre les objectifs spécifiques ci-dessus fixés et pour relever les différentes contraintes auxquelles est liées l'agriculture, les stratégies suivantes seront adoptées :

- La création de banques de céréales,
- L'organisation de la vente et la gestion des produits céréaliers,
- L'aménagement de 100 ha de plaines,
- La restauration de 25 CPC,
- La construction de parcs de vaccination,
- Le renforcement des capacités des femmes,
- La réalisation et la sensibilisation des populations à la diversification des aliments,
- La protection de l'environnement,
- L'aménagement et al gestion durable les ressources naturelles,
- L'aménagement de pistes pastorales.

**VIII. METHODOLOGIES D'ELABORATION DU PLAN :**

Ce document a été élaboré en respectant les étapes suivantes :

**8.1. Concertations intercommunautaires :** Il s'agissait de faire une analyse objective et participative en vue d'identifier les problèmes majeurs et de dégager les solutions envisageables.

**8.2. Etablissement de la situation de référence :** Lors de cette étape, il a été précédé à des enquêtes et collectes de données statistiques auprès des responsables des services techniques (DRPSIAP, ZPA,...) en vue de faire une analyse objective des situations.

**8.3. Atelier de planification :** Il a consisté à établir, après analyse des problèmes, un programme quinquennal des actions en fonction des priorités et des moyens.

**8.4. restitution et validation du PSA :** Faire au niveau de la commune, elle a été organisée au cours d'une assemblée générale qui a regroupé outre les conseillers communaux, les services techniques, les représentants de la société civile (chefs de village, leaders d'association...) et le CCC. Une journée a permis de présenter la version définitive qui a été validée par l'assemblée générale suite à laquelle le conseil communal l'a adoptée.

**IX. PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE 2006 – 2010**  
**Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune de Dogoni**

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
					Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Augmenter les superficies cultivables	Aménagement de 100 ha de plaines à Nagnan et Klélani	50 ha (à Nagnan) et 50 ha (à Klélani) de plaines sont aménagés	Superficies de plaines aménagées	30.000.000	6.000.000		24.000.000		X	X	X	X
	Restauration de 100 ha de sols	100 ha de sols sont restaurés	Superficies de sols restaurées	10.000.000	2.000.000		8.000.000		X	X		
	Réalisation de 2 retenus d'eau à M'Pèla et Wakoro	-1 retenue d'eau est réalisée à M'Pèla -1 retenue d'eau est réalisée à Wakoro	Nombre de retenues d'eau réalisées	20.000.000	4.000.000		16.000.000			X		
Améliorer le système d'approvisionnement en intrants	Mise en place d'un dispositif de garantie financière (niveau national)	1 dispositif de garantie financière est mise en place	Nombre de dispositif mis en place	PM			PM	X	X	X	X	X
Faciliter l'accès en eau potable	Réalisation et équipement de 2 puits à grand diamètre en borne fontaine	2 puits à grand diamètre sont réalisés et équipés en borne fontaine	Nombre de puits à grand diamètre réalisés et équipés en borne fontaine	16.000.000	1.600.000		14.000.000				X	X
Assurer la protection de l'environnement	Reboisement de 5 ha	-1 ha à Oourofoura -1 ha à Klélani -1 ha à N'Goloko -1 ha à Nénébougou -1 ha à Niatama	Superficies reboisées	PM			PM		X	X	X	X
Faciliter le stockage des excédents de céréales	Création de 4 banques de céréales	-Oourofoura -1 Banque à Wakoro -1 Banque à M'Pèla -1 Banque à N'Djibougou	Nombre de banques de céréales créées	30.000.000	5.000.000		25.000.000	X	X	X	X	X

**IX. PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE 2006 – 2010**  
**Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune de Dogoni**

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
					Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Assurer l'équilibre alimentaire chez les populations	Former et sensibiliser les femmes dans la diversification des aliments	Les femmes sont formées et sensibilisées dans la diversification des aliments	Nombres de sessions organisées	800.000	300.000		500.000	X	X	X	X	X
Améliorer les conditions de l'élevage	Aménagement de pâturages dans tous les villages	Des pâturages sont aménagés dans 16 villages de la commune	Superficies de pâturages aménagées	10.000.000	2.000.000		8.000.000			X	X	
	Aménagement de pistes pastorales	Les pistes pastorales sont aménagées	Distance de pistes pastorales aménagées	PM	PM		PM			X	X	X
Faciliter l'accès au bétail	Aménagement d'un marché à bétail	1 marché à bétail est aménagé à Dogoni	Nombre de marché à bétail aménagé	2.000.000	1.500.000		500.000		X	X		
Promouvoir la santé des animaux dans la commune	Construction de 3 parcs de vaccination	-parc est construit à Ourofoura -parc est construit à M'Pèla -1 parc est construit à Niatama	Nombre de parcs de vaccination construits	12.000.000	2.400.000		9.600.000		X	X		
Améliorer l'équipement des producteurs	Equipement de toutes les CPC de la commune	Toutes les CPC de la commune sont équipées	Nombre de CPC équipées en matériels agricoles	30.000.000	5.000.000		25.000.000		X	X		
Favoriser la fertilité des sols	-Production de la fumure organique -Application des techniques de lutte anti-érosive	-La fumure organiques et les techniques de lutte anti-érosive sont pratiquées	Pourcentage de paysans produisant la fumure organique et pratiquant les techniques de lutte anti-érosive	PM	PM		PM		X	X	X	X
<b>Total</b>				160.80000	29.800.000	-	131.00000					

**Coût total du PSA : Cent soixante millions huit cent mille (160 800 000) F CFA**

**X. CONCLUSION** : Le présent PSA s'inscrit dans les programmes de politiques sectorielles de notre pays. Ainsi, des modalités de suivi-évaluation seront envisagées en vue de parvenir aux résultats escomptés.

Pour ce faire, le conseil communal organisera en mettant en place un comité afin d'assurer le suivi-évaluation à mi-parcours de la mise en place un comité afin d'assurer le suivi/évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de ce PSA et ceci, en vue d'identifier et de résoudre les facteurs de blocage.